



**Procès-verbal de la 97^e réunion du Conseil d'administration
tenue le mercredi 25 octobre 2023 à 9 h**

ADOPTÉ

- Vidéoconférence Zoom

Étaient présents :

Rudolf Bertrand, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Nicole Savaria

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un président de la présente réunion
2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la 96^e réunion du Conseil d'administration tenue le 1^{er} septembre 2023
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 12 juin 2023
 - a. Démarches auprès de l'INRS pour régler certains problèmes de services :
 - i. Information sur le personnel de l'INRS prenant leur retraite
 - ii. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2023
5. 18^e Assemblée générale annuelle – 13 octobre 2023
 - a. Officiers élus et poste vacants
 - i. Nomination d'un président par intérim
 - ii. Administrateur – région de Québec
 - b. Projet de procès-verbal
 - c. Autorisation des transactions bancaires
 - i. Désignation d'un administrateur principal pour les fins affaires avec Desjardins
 - ii. Pouvoir de signature des chèques (art. 7.6 - *Effets bancaires* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS)
 - iii. Lettre pour informer la Caisse Desjardins de la composition du CA et du pouvoir de signature
 - d. Mettre à jour la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »
 - e. Production d'une déclaration de mise à jour annuelle au Registraire des entreprises
 - f. Remboursement de la cotisation annuelle 2023-2024 aux 2 gagnants du tirage
 - g. Mandats confiés à Magella Cantin, membre honoraire
6. Dîners de Noël 2023
7. Adhésion et listes des membres et d'envoi
 - a. Nouvelle adhésion
 - b. Listes des membres et d'envoi
 - c. Évolution de l'âge moyen des membres de l'APRES-INRS
8. Rapport de la trésorerie
9. Activités sociales et culturelles
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
10. Assemblée générale de la FRUQ – 13 octobre 2023
11. Divers
12. Confirmation de la date de la prochaine réunion
13. Levée de la réunion

1. Nomination d'un président de la présente réunion

Suite à la dernière Assemblée générale du 13 octobre dernier, le poste de président est vacant. Il est convenu que le secrétaire agira à titre de président de la présente réunion.

2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9 h.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le projet d'ordre du jour est accepté tel que déposé.
Résolution CA97-oct-25-23-01

3. Acceptation du procès-verbal de la 96^e réunion du Conseil d'administration tenue le 1^{er} septembre 2023

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA97-oct-25-23-02

4. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 1^{er} septembre 2023

a. Démarches auprès de l'INRS pour régler certains problèmes de services :

i. Information sur le personnel de l'INRS prenant leur retraite

Jacques Pelletier a transmis aux membres du CA un échange de courriels avec le Service des ressources humaines de l'INRS nous informant que 15 employés de l'INRS ont pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023. Or, seulement 2 personnes de ce groupe ont adhéré à l'APRES-INRS, soit à peine 13%. On est étonné d'un tel taux, car l'adhésion est gratuite pour la première année. Les membres du CA se disent inquiets de la pérennité de l'association si le taux d'adhésion demeure si peu élevé. Jacques Pelletier s'est assuré auprès du Service des ressources humaines que l'on remet la documentation de l'APRES-INRS aux nouveaux retraités. On se demande si la visibilité de l'APRES-INRS ne poserait pas problème.

Après discussions, il est convenu que Jacques Pelletier communiquera avec Mme Blais, directrice du Service des ressources humaines de l'INRS, afin de discuter avec elle de mesures visant à augmenter la visibilité ou la notoriété de l'APRES-INRS afin d'augmenter l'adhésion.

b. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS

Magella Cantin nous a confirmé par courriel de la réception d'une aide financière de l'INRS au montant de 4 544 \$.

5. 18^e Assemblée générale annuelle – 13 octobre 2023

a. Officiers élus et poste vacants

- i. Nomination d'un président par intérim
- ii. Administrateur – région de Québec

Jacques Pelletier a transmis par courriel avec la convocation de la présente réunion un tableau sur la composition du CA suite à la dernière AG. Il présente aux membres du CA les dispositions de nos Statuts et règlements concernant les mesures possibles afin de combler les postes qui sont demeurés vacants lors de la dernière AG, soit les postes de président et d'administrateur de la région de Québec. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Nicole Savaria, il est décidé que Rudolf Bertrand sera le président par intérim de l'APRES-INRS jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale et ce, dans le respect de l'article 4.13 de nos Statuts et règlements.
Résolution CA97-oct-25-23-03

Quant au poste d'administrateur de la région de Québec, il demeure vacant. Lors des prochaines activités de la région de Québec, on sollicitera des membres afin de combler ce poste.

b. Projet de procès-verbal

Les membres du CA acceptent le projet de procès-verbal déposé par le secrétaire. Ce projet sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle. Entre-temps, il sera ajouté au site Web de l'APRES-INRS avec la mention « Projet ».

c. Autorisation des transactions bancaires

- i. Désignation d'un administrateur principal pour les fins affaires avec Desjardins
- ii. Pouvoir de signature des chèques (art. 7.6 - *Effets bancaires* des Statuts et règlements de l'APRES-INRS)
- iii. Lettre pour informer la Caisse Desjardins de la composition du CA et du pouvoir de signature

Nicole Savaria, trésorière nommée lors de la dernière AG, a communiqué avec Denise Doyon afin d'entreprendre le transfert de ses dossiers. Cette dernière est en attente d'une réponse de la Caisse Desjardins afin de transférer les autorisations à la nouvelle trésorière.

Concernant la désignation d'un administrateur principal et le pouvoir de signature, les membres adoptent la résolution suivante :

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le CA désigne Rudolf Bertrand, président par intérim de l'APRES-INRS, à titre d'administrateur principal pour les fins des affaires avec Desjardins.

De plus, le CA désigne Rudolf Bertrand, président par intérim, et Nicole Savaria, trésorière, à titre de signataire des effets bancaires pour les fins de l'article 7.6 des Statuts et règlements. En cas d'incapacité d'agir, la vice-présidente de la région de Montréal, Francine Lambert, pourra le remplacer.

Résolution CA97-oct-25-23-04

Le secrétaire préparera une lettre afin de certifier la décision du CA à cet effet.

d. Mettre à jour la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »

Suite à la demande de Jacques Pelletier, le support technique de la Direction des services informationnelles de l'INRS a mis à jour la composition du groupe. Toutefois, il y a un problème avec l'adresse Gmail de la trésorière. Cette dernière ne reçoit pas les courriels envoyés à cette adresse. Des démarches sont en cours afin de régler ce problème. Entre-temps on demande d'ajouter son adresse courriel comme destinataire lorsqu'on utilise l'adresse de l'APRES-INRS.

e. Production d'une déclaration de mise à jour annuelle au Registraire des entreprises

Nicole Savaria discutera de ce point avec la trésorière précédente, Denise Doyon.

f. Remboursement de la cotisation annuelle 2023-2024 aux 2 gagnants du tirage

Lorsque Nicole Savaria aura l'autorisation de la Caisse Desjardins de faire des transactions dans notre compte, elle pourra rembourser la cotisation annuelle 2023-2024 aux deux gagnants du tirage, soit Pierre Payment et Bernard Bobbée. Entre-temps le secrétaire informera par courriel les gagnants.

g. Mandats confiés à Magella Cantin, membre honoraire

Magella Cantin a confirmé à Jacques Pelletier qu'il accepterait de continuer à prendre la responsabilité des tâches suivantes pour l'APRES-INRS : la mise à jour du site web, les archives et le ramassage du courriel à l'INRS Québec. Les membres du CA en sont très heureux et prie le secrétaire de lui présenter ses remerciements.

6. Dîners de Noël 2023

En raison de l'absence de Rudolf durant la saison hivernale, Magella Cantin a accepté d'organiser le dîner de Noël de la région de Québec. Liliane Tanguay l'assistera. Ce dîner aura lieu le 15 décembre au restaurant Louis-Hébert à Québec.

Pour la région de Montréal, Francine Lambert réservera le même resto que l'année dernière, soit Edmond Bistro à Laval. Le dîner se tiendra aussi le 15 décembre.

Compte tenu de notre bonne situation budgétaire, il est convenu que l'association paiera le coût total des repas, incluant une consommation, comme il a été le cas au cours des dernières années. Afin de favoriser la participation des membres, il est décidé que les membres en seront informés dans le courriel d'invitation qui leur sera transmis.

7. Adhésion et listes des membres et d'envoi

a. Nouvelle adhésion

Le secrétaire informe les membres du CA que nous n'avons reçu aucune demande d'adhésion depuis la dernière réunion.

b. Adhésion et listes des membres et d'envoi

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion une mise à jour de la liste des membres et des listes d'envoi. Il est convenu que les 4 membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion 2023-2024 resteront dans les listes d'envoi jusqu'aux dîners de Noël afin de les inciter à renouveler. Après les dîners de Noël, les membres qui n'auront pas renouvelé seront retirés de nos listes.

c. Évolution de l'âge moyen des membres de l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand présente un tableau à cet effet. Ayant peu de nouvelles adhésions, il est clair que l'âge moyen des membres augmente graduellement de façon inéluctable. Ceci explique probablement en bonne partie la diminution progressive des membres dans les activités de l'association.

8. Rapport de la trésorerie

Le secrétaire a transmis avec la convocation de la présente réunion les documents financiers adoptés lors de la dernière Assemblée générale, incluant le budget approuvé pour l'année 2023-2024.

9. Activités sociales et culturelles

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand informe le CA qu'un petit-déjeuner aura lieu durant la première semaine de novembre. Pour la suite, il discutera avec Magella Cantin de la possibilité d'organiser, en plus du dîner de Noël, des activités durant son absence.

b. Région de Montréal

Francine Lambert informe le CA qu'elle tentera d'organiser, avec l'aide de Raymonde Jetté, une visite du nouveau REM entre la Gare centrale de Montréal et Brossard. Cette activité pourrait inclure un dîner.

On rappelle également que les courriels d'invitation pour participer à une activité sociale ou culturelle de la région de Québec ou de Montréal (excluant les déjeuners/dîners) sont envoyés à tous les membres, quelle que soit la région où ils résident.

10. Assemblée générale de la FRUQ – 13 octobre 2023

Jacques Pelletier informe le CA que la FRUQ a tenu son Assemblée générale annuelle le 13 octobre dernier. Étant donné que notre AG se tenait le même jour, aucun représentant de l'APRES-INRS n'y a participé. Il semblerait que le congé de cotisation de la FRUQ a été prolongé d'une autre année. Dès qu'il recevra les informations sur les décisions prises par l'Assemblée générale de la FRUQ, le secrétaire fera rapport aux membres du CA.

11. Divers

Rudolf Bertrand souhaite discuter des montants accordés par l'APRES-INRS lors d'une activité sociale ou culturelle offerte à nos membres. Compte tenu de notre excédent budgétaire de plus de 12 000 \$, il propose d'augmenter les montants afin de susciter une plus grande participation aux activités. De plus, il est souligné que les tarifs des activités ou le coût des menus des restaurants ont augmenté dans un contexte d'inflation générale. Après discussions, les membres du CA adoptent la résolution suivante :

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le CA décide de modifier la résolution CA92-déc-07-22-03. Ainsi, la contribution maximale de l'APRES-INRS est portée de 30 \$ à 50 \$ et la contribution d'un repas au restaurant est portée de 10 \$ à 15\$. La contribution maximale de l'APRES-INRS pour une activité sera de 50 \$, incluant le repas.

Résolution CA97-oct-25-23-05

12. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au vendredi 8 décembre 2023 à 9 h 30.

13. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 10 h 36.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Rudolf Bertrand
Président par intérim

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 8 décembre 2023